

FORMULAIRE D'INSCRIPTION seulement pour les candidats ayant un employeur

Assistant de Service Social

Cocher la case correspondante

Civilité : Monsieur Madame
NOM de naissance : NOM d'usage :
Prénom : Date de naissance :
Adresse habituelle :
Code postal / Ville :
Téléphone : Courriel :

Employeur

Établissement employeur / Service :
Adresse postale :
Code postal / Ville :
Téléphone : Courriel :

Salarié(e) d'un établissement qui prend en charge les frais pédagogiques de la formation :

- C.D.I. C.D.D. Contrat de Professionnalisation
 Bénéficiaire d'un Congé Individuel de Formation : C.D.I. C.D.D.

(Attention : joindre impérativement une attestation de prise en charge de l'employeur)

Pièces à fournir

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Les candidats souhaitant se présenter à la sélection d'entrée doivent nous faire parvenir les pièces suivantes **avant le 27 Mars 2020**. (Cachet de la poste faisant foi)

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Une carte postale timbrée à votre adresse pour l'envoi de l'accusé réception de votre dossier
- Une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité
- Une copie des diplômes ou titre requis
- Une copie du contrat de travail actuel
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur (montant global)
- Un chèque d'un montant de **120 €** correspondant aux frais de dépôt du dossier et de sélection orale pour l'inscription à la sélection d'Assistant de Service Social à l'ordre de l'IFME*,

Je déclare vouloir présenter la sélection d'entrée pour suivre la formation.

Assistant de Service Social

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de sélection jointes au formulaire d'inscription au concours d'entrée en formation d'Assistant de Service Social.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

SIGNATURE

Fait à, Le

***Le chèque sera encaissé par l'IFME, même en cas de désistement ou de dossier incomplet.**

MODALITES DE SELECTION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL 2020

ENTRETIEN INDIVIDUEL ORAL :

Le candidat participera à un entretien oral si le dossier déposé au préalable a été validé. Une fois **la somme de 120 € acquittée**, le candidat sera convoqué pour cet entretien oral.

L'épreuve de sélection est d'une durée total de 45 minutes, soit 15 minutes de préparation écrite et 30 minutes d'entretien avec un formateur ou un professionnel à partir des critères suivants :

- L'appréciation de chaque vœu est faite au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères définis par la formation,
- Qualité de l'expression orale, de l'écoute et de la posture,
- La richesse de l'engagement et/ou des expériences antérieures,
- Comment la formation est-elle pensée (la motivation pour la formation et les attendus, autonomie notamment en termes de déplacements pour la formation pratique),
- Les connaissances et motivation du métier,
- L'ouverture d'esprit, la curiosité et le sens critique.

Le candidat remettra ses notes écrites au formateur de l'école ou au professionnel à l'issue de l'entretien oral

Après réunion de la commission de sélection, les candidats admis seront ceux qui auront obtenu la moyenne sur 20.

Toute note obtenue inférieure à la moyenne est éliminatoire.